

M. Stéphane DARNAULT

France FORMATIONS

26 Rue Nicéphore Niepce
ZAC des Courtis

41100 VENDOME

Vandoeuvre, le 08 Juillet 2021

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2021/GME/115/822004

Objet : Demande d'habilitation Prévention des risques liés à l'activité physique - industrie, BTP, commerce et activités de bureau

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur Prap-IBC

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 24/06/2021, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 24/06/2021 jusqu'au 24/06/2026

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1499514/2021/Prap-IBC-01/O/11

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche

Chef du département Formation de l'INRS